

ARDÈCHE/ÉCONOMIE

Monter son exploitation agricole : quels financements possibles ?

Les candidats à l'installation peuvent obtenir des financements publics, privés ou d'autres types. Il existe des aides nationales et européennes comme la Dotation jeunes agriculteurs (DJA) ; régionales (aides à l'accompagnement dans le projet, certaines aides à l'investissement) ; locales (certaines communes ou intercommunalités s'engagent afin de maintenir un tissu agricole sur leur territoire). D'autres aides peuvent être délivrées par des organismes comme la Mutualité sociale agricole qui propose des abattements sur les cotisations les cinq premières années d'installation. Par ailleurs, certaines banques fournissent des prêts spécifiques pour les investissements dans une entreprise agricole. Depuis quelques années, des outils de la finance solidaire ou des formes d'apport de capitaux originaux comme MiMOSA se développent.



ARDÈCHE/FORMATION

Un stage pour découvrir les métiers de l'agriculture

Le stage "découverte des métiers de l'agriculture" est conçu pour permettre aux jeunes de se familiariser avec l'entreprise agricole et s'adresse aux jeunes scolarisés, étudiants, demandeurs d'emploi, etc. Sa durée varie de 3 à 5 jours dans la même entreprise. Il fait l'objet d'une convention préalable entre l'entreprise et le jeune (voir son représentant légal si mineur) qui doit être renvoyée pour visa à la chambre d'agriculture de l'Ardèche. La convention de stage est disponible sur demande par mail à : apprentissage@ardèche.chambagri.fr

Agriculteurs ardéchois :

créateurs de saveurs et de paysages...

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE ARDÈCHETel 04 75 20 28 00
contact@ardèche.chambagri.fr
www.ardèche.chambre-agriculture.fr
www.facebook.com/ChambreAgriculture07/

123345100

VOTRE RÉGION

ARDÈCHE Chaque année, plus de 130 personnes créent leur entreprise agricole dans le département. Pourquoi ? Comment ? On est allé à la rencontre de ces jeunes agriculteurs

Ils se lancent dans l'aventure de l'agriculture

Vocation ou changement de vie. Chaque année en Ardèche, plus de 130 personnes décident de devenir agriculteurs. Se lancer dans la création d'une entreprise agricole nécessite une formation et un accompagnement. La chambre d'agriculture aide les futurs exploitants. Témoignages.

« Je ne suis pas du tout issue d'un milieu agricole, mais vers 15 ans, je voulais être assistante vétérinaire... Puis je me suis rendue compte que le travail à l'extérieur me correspondait mieux. » Aujourd'hui, Joana Bouchaib a 18 ans, et elle a trouvé sa vocation : « Je veux devenir agricultrice. » Depuis six mois, elle étudie en BTS "analyse conduite et stratégie de l'entreprise agricole", à Tournon-sur-Rhône. Mais la moitié du temps, elle le passe à se former sur le terrain, chez un maître d'apprentissage, à Toulaud. C'est Grégory Courteuisse, du Gaec des Chalays, qui accueille la jeune fille dans son exploitation caprine. « On a 200 chèvres, et on produit des fromages que l'on vend sur les marchés locaux et dans quelques grandes surfaces », explique-t-il.

De la traite des chèvres à la construction d'une clôture, en passant par la vidange du tracteur

La formation de son apprentie a débuté il y a quelques années, quand la jeune fille est venue toquer à sa porte pour un stage de quinze jours. « Dans le cadre de mon bac pro, je devais faire des stages.



Au Gaec des Chalays à Toulaud, en Ardèche, Grégory Courteuisse forme Joana Bouchaib, 18 ans, en BTS, au métier d'agriculteur. Photos Le DL/Fabrice ANTERION

J'en ai fait chez un vétérinaire. Mais aussi dans plusieurs exploitations, qui élèvent des vaches laitières, des moutons, des poules, qui engraisent des chevreux... », explique Joana.

Puis elle est venue découvrir l'exploitation de Grégory. « Ça s'est super bien passé, raconte-t-il. On a parfois des jeunes qui se cherchent... Joana, elle sait ce qu'elle veut ! » L'exploitant met un point d'honneur à lui transmettre tout son savoir, qui lui sera utile quand elle-même voudra s'installer. « Elle doit savoir tout faire ! Il n'y aura personne pour l'aider quand

elle aura sa propre ferme. » Construire une clôture, traire les chèvres mais aussi les aider à mettre bas, faire des piqûres aux bêtes, affûter une tronçonneuse, faire la vidange d'un tracteur, faire de la soudure... « Quand on est à la tête d'une exploitation agricole, on touche à tout ! J'essaye de lui donner le maximum d'astuces. »

Une journée pour échanger avec d'autres maîtres de stage

Grégory a participé à la formation "Intégrer un jeune

dans son entreprise", proposée par la chambre d'agriculture de l'Ardèche. « Elle durait une journée, explique-t-il. Le but est d'apprendre les bases et d'échanger sur nos expériences avec d'autres agriculteurs. Car aujourd'hui, les jeunes qu'on accueille ne sont plus les mêmes qu'il y a quinze ans ! Plusieurs stagiaires que j'ai accueilli avaient le téléphone portable greffé à la main... Sauf que dans une ferme, il risque de passer très rapidement sous un tracteur ! »

Joana, quant à elle, profite au maximum de sa formation :

« C'est très complémentaire avec ce que l'on apprend à l'école, et cela nous permet de poser des questions vraiment concrètes. » Après son BTS, elle voudrait se perfectionner avant de se lancer. « J'aimerais peut-être travailler dans un service de remplacement, pour avoir un maximum d'expérience. »

Audrey MOREL

RETROUVEZ LA VIDÉO SUR ledauphine.com



Conduire un tracteur, mais aussi faire la vidange : Joana apprend tout chez son maître de stage.



« J'ai toujours voulu travailler avec des animaux : j'ai pensé à être assistante vétérinaire, mais je préférerais être dehors. »



Pour Grégory Courteuisse, transmettre ses astuces est essentiel pour que son apprentie puisse un jour s'installer.

QUESTIONS À

Sylvain Balmelle 4^e vice-président de la chambre d'agriculture de l'Ardèche

« Il faut avoir des qualités de chef d'entreprise »

Pourquoi décide-t-on de devenir agriculteur ?

« Ce qui prédomine actuellement, c'est le fait de pouvoir décider de ce que l'on fait, et de travailler dans un cadre agréable, à l'extérieur, et pas dans un bureau. Le territoire ardéchois se prête particulièrement à cela. Puis, ce qui favorise l'installation, aussi, c'est qu'en Ardèche, il est possible de se lancer dans des productions très variées. On a autant d'installations en élevage qu'en maraîchage, arboriculture, etc. C'est un avantage qui entraîne un vrai dynamisme. »



Quelles sont les qualités pour devenir agriculteur ?

« D'abord, avoir une bonne capacité d'adaptation, face au climat, au relief, mais aussi aux attentes des consommateurs. Il faut savoir s'adapter à la demande du marché. Puis, maintenant, pour gérer une exploitation agricole, il faut avoir des qualités de chef d'entreprise et l'esprit de gestionnaire. Beaucoup de facteurs extérieurs entrent en ligne de compte. »

Quelle est la meilleure façon de se former ?

« Cela dépend des profils, il n'y a pas une formation standard à faire. Le point d'accueil installation de la chambre d'agriculture est la porte d'entrée dans le métier. Il permet de faire le point sur les compétences et d'obtenir des informations selon la nature du projet. Ensuite, le plan de professionnalisation personnalisé permet d'établir un bilan des compétences, et d'établir un plan de formation en prenant en compte la formation et l'expérience et les particularités du projet. »

Propos recueillis par A.Mo.

Il a quitté sa société d'informatique pour devenir agriculteur

« Les responsabilités, les salariés, les clients... J'en avais marre. J'ai eu envie de changer de mode de vie. » Ce choix, Sylvain Joly l'a fait à 38 ans. Après avoir travaillé dans le Sud de la France dans l'informatique et la programmation, il avait fondé sa société de conseils et dépannage informatique, avec un associé, à Aubenas, en 2005. « On ne travaillait qu'avec les entreprises, au début, puis on s'est fait rattraper par les particuliers. Tout marchait bien, on a eu jusqu'à quatre salariés... J'y ai passé 14 ans. » Jusqu'à ce qu'il change de projet de vie.

Une fois la décision prise, pendant neuf mois, il s'est formé pour obtenir un Brevet professionnel responsable d'exploitation agricole (BPREA), condition pour obtenir des subventions de l'Europe et de la Région, nécessaires à financer une installation. « Je me suis officiellement installé à Saint-Andéol-de-Vals, en juillet 2018, avec des brebis et des cochons. » Il a choisi l'élevage porcin pour sa facilité de mise en place : « Cela permet de constituer une trésorerie rapide, tous les six mois. J'achète les cochons à 25 kilos, et je les engraisse en plein air. » Son choix



À 38 ans, Sylvain Joly a décidé de changer de vie, pour devenir chef d'une exploitation agricole. Photo Le DL/A.Mo.

s'est porté sur une race rustique, qu'il élève en bio. « Je vais aussi participer au programme pour refaire du porc du Dauphiné, une race qui s'est perdue... »

« Mon travail est plus fatigant, mais c'est plus sain »

Dans sa reconversion, il a été accompagné par la chambre d'agriculture : « Un conseiller m'a aidé à monter le dossier pour la dotation jeune agriculteur, pour l'installation, et pour faire un plan d'entreprise, avec

des prévisionnels... » Aujourd'hui, il est en train de construire une bergerie et d'aménager son exploitation.

« Mon travail est plus fatigant, mais c'est plus sain. Je vis à mon rythme, je travaille au rythme de la nature. J'emménage mes journées comme je veux, il n'y a pas d'horaires. Si je décide de finir tôt un jour, je travaillerai plus le lendemain. C'est la liberté. C'est ce que j'avais perdu, avec mon ancienne boîte. »

A.Mo.

133

C'est le nombre d'agriculteurs qui se sont installés en Ardèche en 2016 (source Mutualité sociale agricole). 42 % de ces personnes sont des femmes ; 66 % ont moins de 40 ans ; 83 % sont agriculteurs "à titre principal".

116 pages - 6,20 €

ÉMERVEILLÉS PAR L'ARDÈCHE

DÉCOUVREZ LES TRÉSORS CACHÉS DE L'ARDÈCHE

le dauphiné

EN VENTE chez votre marchand de journaux ou boutique.ledauphine.com

BON DE COMMANDE à retourner à : DAUPHINÉ LIBÉRÉ - Service VPC - 650 route de Valence - 38913 Veurey Cedex

Oui, je souhaite recevoir : exemplaire(s) de ÉMERVEILLÉS PAR L'ARDÈCHE (Printemps-Été 2019) au prix de 6,20 € l'unité + 2,60 € de participation à l'envoi = €

Entre en capital, s'inscrire qu'une lettre par case. Laisser une case entre deux mots

N. Min. M. M. N. N. et Prénom

Residence / Escalier / Bâtiment

N° Rue / Avenue / Boulevard ou Lieu dit

Code postal

Je joins mon règlement d'un montant de € par :

Chèque bancaire à l'ordre de : DAUPHINÉ LIBÉRÉ

Carte bancaire : Date d'expiration :

Je peux aussi commander par téléphone (uniquement par CB) au 04 76 88 70 88.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectifications aux données vous concernant.

Date et signature